



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 81191

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur la mise en oeuvre des décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP) au sein du ministère. Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) voulue par le Président de la République et la majorité présidentielle, il avait été décidé de mettre fin à la gestion directe des musées par la direction des musées de France pour, selon les cas, les transférer à des collectivités locales, les regrouper avec des établissements publics existants érigés en établissements publics autonomes ou les confier à la réunion des musées nationaux (RMN). Elle aimerait connaître l'état d'avancement actuel de cette disposition.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81191

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6483

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)